

Pièces nécessaires à la constitution du dossier de prêt :

DANS TOUS LES CAS :

- Copie du Contrat d'Assurance (si adossement In-Finé) s'il en existe déjà un
- Photocopie de la pièce d'identité (recto-verso) des 2 co-acquéreurs
- Dernière quittance de loyer (ou bail) pour locataire
- Relevé d'Identité Bancaire
- Relevés bancaires de **tous** les comptes personnels (3 derniers mois)
- Tableaux d'amortissement des prêts en cours
- Photocopie de la taxe foncière
- Déclaration des revenus fonciers 2044 (si revenus locatifs)
- Photocopie du contrat de mariage (le cas échéant)
- Photocopie du jugement de divorce (si divorcé)
- Titres de propriété (si pas d'emprunt)
- Carte de résident (si étranger)
- Justificatif d'épargne personnel

PIECES SPECIFIQUES :

Salariés

- Dernier avis d'imposition ou déclaration des revenus
- 3 derniers bulletins de salaires
- Un RIB

Professions libérales

- 3 derniers avis d'imposition
- 3 dernières 2035

Gérants et commerçants

- 3 derniers avis d'imposition
- 3 derniers bilans complets

Remarque : si l'avis d'imposition de l'année n-1 n'est pas encore disponible, remplacez-le par la déclaration des revenus

(1) Si vous avez changé d'employeur depuis moins de 6 mois, photocopie du contrat de travail